

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation

Permettez-moi avant tout d'exprimer la gratitude du Gouvernement au Bureau du Haut Représentant pour les PMA, au Secrétariat exécutif du Groupe des 77 et la Chine, à l'Office des Nations Unies pour la Coopération Sud-Sud. J'adresse également toute la reconnaissance de la Guinée à la Banque Islamique de développement et au Programme des Nations unies pour le Développement, pour le soutien et l'appui qu'ils ont nous apporté dans le cadre l'élaboration des documents constitutifs de l'Institut International de recherche et de développement sur la Coopération Sud-Sud.

A cet égard, j'ai l'insigne honneur de vous présenter l'Institut. En effet, le but est d'aider les pays les moins avancés, à atteindre leur autonomie individuelle et collective, ainsi que leur développement durable dans un contexte de changement climatique et de crises multiples. Il s'agit notamment d'apporter des appuis dans le renforcement des capacités en matière de recherche et de formation dans tous les domaines de la coopération sud/sud et triangulaire ainsi que de coordination et de mutualisation de partenariats innovants.

Les organes de gouvernances seront mis en place sur la base d'une répartition géographique équitable.

Un Accord de siège serait signé avec le Gouvernement guinéen qui fournirait le siège de l'Institution et accorderait les privilèges et immunités diplomatiques appropriés pour son fonctionnement.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,

S'agissant de l'opérationnalisation de l'institut en 2023, les actions suivantes sont prévues dans la Feuille de route.

- 1- **L'organisation d'évènements parallèles** à l'occasion des réunions annuelles en 2023 de la BID, de l'ECOSOC et de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ces évènements parallèles seront marqués par la présentation de l'Institut et la création de Groupes de soutien par les Etats membres en faveur de celui-ci.
- **L'organisation de la conférence des partenaires de l'institut d'ici la fin de l'année 2023, avec des possibilités de rencontre périodiques** à l'effet de mobiliser les ressources pour son fonctionnement ;

- **L'organisation de la Conférence des Plénipotentiaires** qui devrait acter la création de l'institut d'ici la fin du premier trimestre 2024.

La création de cet institut sera un bel exemple de coopération internationale et surtout un outil précieux pour une gestion efficace et efficiente de la coopération Sud/Sud et Triangulaire au service du développement et s'inscrit en droite ligne avec les ambitions du Gouvernement guinéen, qui place la rectification institutionnelle au cœur de ses politiques publiques.

Je vous remercie